



Montreuil, 6 mars 2020

Opération MISMED :
L'Europe, sous l'impulsion de la France, poursuit sa mobilisation contre les trafics de médicaments détournés d'usage à des fins psychotropes, festives et dopantes

Depuis plusieurs années, l'Europe fait face à une augmentation importante des trafics de médicaments à des fins psychotropes, festives ou dopantes. Des revenus supérieurs à ceux générés par le trafic de drogue et de plus faibles sanctions conduisent la criminalité organisée à investir ce volet de la délinquance pharmaceutique. Sous l'impulsion de la gendarmerie nationale, à travers l'office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP), et avec le concours de la douane, la France pilote une opération européenne visant à démanteler les réseaux criminels impliqués dans ces trafics : **l'opération MISMED.**

Pour la troisième année consécutive, l'Office Central de Lutte contre les Atteintes à l'Environnement et à la Santé Publique (OCLAESP) et les douanes finlandaises, avec le concours d'Europol, ont coordonné, de juillet à octobre 2019, une opération internationale visant les trafics de médicaments falsifiés et détournés d'usage à des fins psychotropes, récréatives ou dopantes : l'opération MISMED.

Cette opération regroupe aujourd'hui 18 pays, dont trois états tiers d'Europe de l'Est, EUROJUST ainsi que l'agence européenne de lutte contre la fraude (OLAF). Les résultats recueillis en 2019 confirment l'ampleur du phénomène. L'action coordonnée a permis cette année l'identification et l'arrestation de 165 suspects et le démantèlement de 12 groupes criminels. Près de 36 millions de médicaments et 110 000 ampoules, d'une valeur marchande estimée à près de 8 M€ ont été saisis, ainsi qu'environ 1,5 million d'euros d'avoirs criminels.

Les excellents résultats de MISMED ont conduit à la mobilisation de 33 États, de 3 organisations internationales et de nombreux partenaires du secteur privé dans une opération de plus grande ampleur contre le crime pharmaceutique, dirigée par un consortium réunissant la France, l'Italie, la Finlande, la Grèce et Europol.

Les résultats en France :

En France, la gendarmerie nationale et la douane française ont associé leurs moyens d'enquête et de contrôle dans le cadre de cette opération.

La gendarmerie a procédé à 23 arrestations et démantelé cinq réseaux criminels au cours de cinq enquêtes majeures de dimension transnationale.

Les avoirs criminels saisis représentent près de 1,5 million d'euros. Les perquisitions opérées ont permis la saisie de près de 17 000 unités médicamenteuses et dopantes d'une valeur marchande de près de 90 000 euros. L'une de ces investigations a donné lieu à une équipe commune d'enquête avec l'Ukraine et la

Pologne, sous l'égide d'EUROJUST et a conduit au démantèlement d'un second groupe criminel organisé en Ukraine et à une interpellation en Pologne.

La douane française a quant à elle intercepté 95 917 unités et 42 kg de médicaments détournés à des fins psychotropes ou dopantes. La plupart des saisies ont été réalisées dans les centres de fret express et de tri postal, les achats illégaux de médicaments détournés de leur usage se faisant le plus souvent sur Internet.

À la suite de l'interception d'un colis en fret postal contenant 200 ampoules d'hormones de croissance, une enquête a été confiée au SEJF permettant l'interpellation d'un individu, gérant d'un commerce de compléments alimentaires impliqué dans un trafic de produits dopants et la saisie supplémentaire de près d'un millier de comprimés, ampoules, stylos d'anabolisants, stéroïdes et hormones de croissance.

Contact Presse :

Service de presse de la douane : 01 57 53 42 11 – presse@douane.finances.gouv.fr

Permanence presse Sirpa Gendarmerie : 06 88 65 18 50